

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

XI<sup>me</sup> ANNEE  
1895



1<sup>er</sup> MAI  
No. 5

# Revue du Tiers-Ordre

ET DE LA

# Terre Sainte

HISTOIRE POPULAIRE

DE LA

**Custodie franciscaine de Terre Sainte**

SAINT FRANÇOIS EN SYRIE

**P**ROFONDE était la déférence de François à l'égard du Prince des Apôtres. Avec une pénétration de vue particulière aux saints, il vénérât en lui le principe de l'unité, le pasteur suprême du troupeau fidèle, le guide infaillible de la foi. Où est Pierre, là est l'Eglise. Ces principes, du reste, remontent au berceau du christianisme. Agrégé au collège des Apôtres, ravi au troisième ciel, témoin des merveilles que l'œil de l'homme n'a pas vues, que son oreille n'a pas entendues, que son cœur ne saurait goûter, Paul veut voir Pierre. Obéissant au même sentiment, François dès le début de sa carrière apostolique, entreprend le voyage de Rome. Il a hâte de se jeter aux genoux du représentant de Jésus-Christ, de recevoir ses conseils, de

solliciter pour lui et pour sa famille naissante sa bénédiction, "afin, s'écria-t-il plus tard, que soumis et abaissés aux pieds de cette même Eglise, nous pratiquions plus fidèlement le saint Evangile de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous avons promis d'observer."

Mais l'Occident n'est pas seul placé sous cette houlette tutélaire. C'est le troupeau tout entier que Pierre a charge de paître, et, avant de porter son siège à Rome, il le placera d'abord à Antioche. Depuis lors, cette partie aînée du troupeau s'est révoltée, elle a rejeté son pasteur et prétendu se diriger elle-même. François se rendra au pied même de cette chaire ; il ira protester contre cette séparation, prier pour le retour des brebis égarées, demander pour ses enfants des grâces particulières de persuasion qui fassent comprendre aux dévoyés leur erreur et les ramènent dans le droit sentier. Dieu le conduira encore dans un but secret, connu alors de sa divine Providence et qui nous sera bientôt révélé.

Le voyage de François à Antioche est un fait acquis à l'histoire. Mais ici encore nous demanderons : quelle route a-t-il suivie ? Le voyage de François en Orient est une chaîne dont nous possédons certains points, mais dont les anneaux intermédiaires nous échappent

Quelques auteurs estiment que le saint missionnaire, partant de Saint-Jean d'Acre, où nous l'avons vu débarquer, et remontant la côte, visita Tyr, Sidon, Beyrouth et Tripoli.

Quoique plus long, cet itinéraire n'a rien d'in vraisemblable.

D'abord, l'intérieur est au pouvoir des infidèles, tandis que le littoral, dernier lambeau, bien précaire, hélas ! du royaume latin de Jérusalem, est encore occupé par des chrétiens. Il était plus facile de voyager entouré de frères qu'environné d'ennemis.

Puis, venant en Orient, François avait bien en vue l'évangélisation des musulmans, et, pour lui même, si Dieu daignait lui en faire la grâce, la palme du martyre ; mais il s'était encore proposé d'enrôler des recrues, d'implanter son Ordre, de créer des foyers de vertu et de zèle d'où les missionnaires rayonneraient dans toute la contrée. Or, la terre stérilisée par les doctrines desséchantes et matérielles du Coran était peu propre à la floraison des conseils évangéliques. Cette culture précieuse et délicate demande un sol bien préparé, un terrain dégagé des plantes vénéneuses du vice ou simplement parasites des intérêts humains

Mais où le trouver, ce terrain propice, ailleurs que dans le cœur des fidèles adorateurs de Dieu ?

Une autre attraction pour François ç'aura été les nécessités spirituelles des Croisés. "L'homme qui n'a pas soin des siens et spécialement de ceux de sa maison, dit saint Paul, a répudié sa foi et est pire qu'un infidèle." François n'aura garde de mériter cet anathème. L'aveuglement des disciples de Mahomet déchire son cœur, mais la situation des chrétiens éveille sa sollicitude. Ils ont besoin d'être aidés, encouragés, fortifiés ; ils ont besoin d'être affermis dans la foi, mis en garde contre les dangers de la séduction, rappelés à l'observance des préceptes divins ; l'homme de Dieu se livrera à ce ministère avec toute l'ardeur de son amour pour le divin Maître et de son zèle pour les âmes.

Ces considérations ont-elles réellement pesé sur l'esprit de François et fixé le choix de sa route ? Il est permis de le penser ; cependant Calorra nous le montre suivant une autre voie. D'après cet auteur, il aurait traversé le Jourdain, pénétré dans la Trachonitide, laissé à droite la terre de Hus, immortalisée par les exemples de patience du saint homme Job, et à gauche les eaux de Méron, célèbre par les victoires de Josué, il serait entré dans la ville de Damas, alors capitale du royaume musulman. Là, il aurait prêché avec une sainte hardiesse la loi de Jésus-Christ, puis, continuant son voyage au milieu de mille difficultés et de mille tracasseries de la part des disciples du prophète, il serait arrivé enfin, sous la garde de Dieu, à Antioche, terme de son voyage.

Il serait peut-être possible de concilier les deux opinions en disant qu'il suivit une route à l'aller et l'autre au retour.

Fondée en l'an 300 avant Jésus-Christ par Antigone qui lui donna le nom d'Antigonie, achevée par Séleucus qui l'appela Antioche en l'honneur de son père Antiochus, cette ville fut la capitale des Séleucides, puis la troisième ville de l'empire romain. Elle tomba successivement au pouvoir des Perses qui pourtant la rendirent à l'empire byzantin ; des Arabes, après la victoire d'Antioche remportée par Omar en 638 ; des Croisés (1097) qui l'érigèrent en principauté et la conservèrent jusqu'à 1268.

Au moment de l'arrivée de François et de son compagnon, cette cité était donc encore au pouvoir des Latins. Ceux-ci y avaient introduit leurs mœurs européennes, leur administration politique, leurs pratiques religieuses. La croix régnait là où les disciples

du Christ avaient reçu pour la première fois le nom de chrétiens ; le clergé était zélé, les communautés florissantes. C'était le temps où l'Ordre de saint Benoit brillait dans tout l'éclat de sa splendeur. A la suite des Croisés il avait pénétré en Orient, s'y était établi et y possédait des maisons prospères et ferventes.

Aux portes de la ville, dans la montagne Noire, s'élevait une de ces abbayes, riche, puissante, considérable. Ces avantages matériels n'avaient pas ébloui les yeux, ni attaché les cœurs. La règle y était en honneur et les observances monastiques fidèlement gardées. Supérieur et religieux, tous semblaient avoir pour devise ce conseil de l'Esprit-Saint : " Que l'homme qui est juste devienne encore plus juste et que l'homme qui est saint se rende encore plus saint."

Quelques jours avant l'arrivée de François, le vertueux Abbé était passé à une vie meilleure. Avant de l'appeler à la gloire des élus, Dieu lui avait révélé que peu de temps après sa mort se présenterait à la porte du monastère un étranger vêtu d'un habit roux et grossier, humble, pauvre, méprisable aux yeux du monde, mais cher au cœur du Seigneur, père d'une famille religieuse nombreuse, sainte, et digne d'être reçu avec honneur et toutes les marques du plus profond respect.

Cette communication avait atténué dans l'âme de ces bons religieux la douleur d'être séparés de leur père. Saintement avides de perfection, ils se préparaient par une augmentation de ferveur, par une application plus grande dans l'oraison, par une vigilance plus active sur eux-mêmes, par un redoublement d'austérités, à recevoir avec fruit l'envoyé de Dieu. Tremblants de le laisser passer inaperçu, ils apportaient une attention toute spéciale à examiner les indigents qui venaient frapper à la porte de l'abbaye. Enfin, se présenta le pauvre annoncé et si avidement attendu. A sa tenue misérable, à son attitude humble et recueillie, aux reflets de l'action divine peints sur ses traits, il fut facile de le reconnaître. Ce fut alors dans tout le monastère une joie extraordinaire. On s'empresse autour de lui, on lui prodigue des marques de la vénération la plus profonde ; on le conduit processionnellement à l'église conventuelle ; on bénit Dieu de cette inappréciable faveur et l'on se dispose à en profiter de la manière la plus sainte possible.

Cependant, tous avaient hâte d'entendre ses enseignements. Au sortir de l'église, on se rend donc dans la salle capitulaire et

on le prie d'adresser à la communauté réunie quelques paroles d'édification. Avec son onction, mais aussi avec sa simplicité ordinaire, François se met à parler de l'excellence de la vie monastique et des récompenses qui attendent le religieux fidèle à ses engagements, de la nécessité de garder ceux-ci et du devoir de soupirer après celles-là, de la brièveté des plaisirs coupables et de l'éternité des peines qui doivent en être la sanction, du peu d'intensité des souffrances de cette vie et de l'immensité de la gloire qui en sera la récompense, de l'appel adressé à tous et de la part que chacun recevra selon ses mérites.

Sa parole est vibrante et son ton pénétré. La langue a sa racine dans le cœur ; aussi quand il en vient à parler de sa *Dame* la pauvreté, son âme déborde et, sous l'impression d'une vive émotion, il trouve des accents, des élans communicatifs et entraînants : "Voilà s'écrie-t-il en concluant son discours, voilà quelle est l'excellence de cette sublime pauvreté, mes très chers Frères, qui nous a faits, moi et les miens, héritiers et rois du royaume des cieux, qui nous a dénués des biens de la terre, mais qui nous a rendus grands aux yeux de Dieu. Que ce soit là aussi votre partage, Frères bien-aimés. C'est là ce qui conduit à la terre des vivants ; attachez-vous y donc entièrement et pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ne veuillez jamais posséder autre chose sous le ciel !"

Ce langage était tout nouveau pour l'assistance. Chacun des auditeurs avait fait vœu de pauvreté et l'observait fidèlement ; mais l'abbaye possédait de vastes domaines, touchait de grands revenus, avait de nombreux vassaux. On ne comprenait pas autrement la vie religieuse ; François fut le premier qui, à la pauvreté individuelle, joignit la pauvreté commune et s'en remit absolument à la divine Providence du soin de pourvoir aux besoins de ses Frères.

Un horizon jusqu'alors inconnu venait donc de s'ouvrir aux yeux de ces bons religieux et ces exhortations allaient produire une révolution complète dans leur manière de vivre. Touchés de la grâce, désireux d'épouser, eux aussi, une aussi noble dame que la *Dame Pauvreté* dans son complet dénuement, ils se rendent auprès du Patriarche d'Antioche, remettent entre ses mains toutes leurs possessions, renoncent à tous leurs droits, abdiquent leurs titres seigneuriaux, puis, dépouillant leur habit noir et leur ceinture de cuir, rejetant leur coiffure et leurs sou-

liers, ils se revêtent des haillons du pauvre François, ceignent sa corde, et, tête nue et sandales aux pieds, ils s'en vont, l'âme enivrée des douceurs célestes, quêter de porte en porte leur pain quotidien. "Il ne faut pas, mes très chers Frères, leur avait dit François, que vous ayez honte de le faire, puisque Notre-Seigneur s'est rendu pauvre pour l'amour de nous !"

Une transformation si inattendue, si contraire aux aspirations habituelles du cœur humain produit dans le public une émotion indicible. On veut voir les nouveaux Frères "de la Corde" ; on s'empresse autour d'eux, on s'étonne, on blâme, on applaudit, mais le plus généralement on est profondément touché. Pour eux, insensibles aux sentiments de la foule, ils conservent au fond de leur cœur une paix douce et inaliénable, s'affermissent chaque jour davantage dans leur nouvelle vocation, et, se répandant par la ville et par la campagne, ils proposent au peuple, ainsi que vient de leur enseigner François, "les vices et les vertus, la peine et la gloire, en peu de mots, parce que le Seigneur a abrégé la parole sur la terre."

Ainsi fut fondé dans des circonstances toutes providentielles le premier couvent des Frères Mineurs en Orient. Grain de sénévé, il deviendra bientôt un grand arbre qui jettera de fortes racines et étendra ses rameaux sur toutes ces contrées.

Pour François, après avoir béni Dieu de cet heureux événement et rendu au Prince des Apôtres les devoirs de sa piété filiale, il rentra en Occident où l'appelaient les affaires de son Ordre.



## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.

*Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.*

LE TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS  
PRODUIT LA VRAIE *Fraternité*

"François, dit le Pape dans son Encyclique *Auspicato* embrassait tous les hommes dans les étreintes d'une charité ineffable ; mais il chérissait particulièrement les pauvres et les petits, en sorte qu'il paraissait se plaire surtout avec ceux que les autres

avaient coutume de mépriser orgueilleusement. Voilà pourquoi il mérita bien de cette fraternité par laquelle Jésus-Christ, en le restaurant et en le perfectionnant, a fait de tout le genre humain comme une famille placée sous l'autorité de Dieu, Père commun de tous. On comprend facilement quels immenses services a dû rendre l'institution de François, aussi salutaire en elle-même qu'elle était opportune pour le temps. . . . C'était une grande force pour le bien public que cette corporation d'hommes, qui, prenant pour guide les vertus et les règles de son fondateur, s'appliquaient, autant qu'ils le pouvaient, à faire revivre dans l'état l'honnêteté des mœurs chrétiennes. Souvent, en effet, leur entremise et leurs exemples ont servi à apaiser et même à extirper les rivalités de partis, à arracher les armes aux mains des furieux, à faire disparaître les causes de procès et de disputes, à procurer des consolations à la misère et au délaissement, à réprimer le luxe, gouffre des fortunes et instrument de corruption. Il est vrai de dire que la paix domestique et la tranquillité publique, l'intégrité des mœurs et la bienveillance sortent, comme une racine, du Tiers-Ordre franciscain, et l'Europe doit en grande partie à François la conservation de ces biens."

Léon XIII continue en ces termes : "Aujourd'hui que les fauteurs et les propagateurs du naturalisme se multiplient, approuvant la violence et la sédition dans le peuple, mettant en avant le partage, flattant les convoitises du prolétaire, ébranlant les fondements de l'ordre civil et domestique ; vous comprenez parfaitement, Très Vénérables Frères, qu'il y a lieu d'espérer beaucoup des institutions franciscaines ramenées à leur état primitif. Si elles florissaient, la foi, la piété et l'honnêteté des mœurs fleuriraient aussi. Les hommes unis par les liens de la fraternité, s'aimeraient entre eux et ils auraient pour les pauvres et les indigents, qui sont l'image de Jésus-Christ le respect convenable.

"Enfin, la question des rapports du riche et du pauvre, qui préoccupe tant les économistes, sera parfaitement réglée par cela même qu'il sera bien établi et avéré que la pauvreté ne manque pas de dignité, que le riche doit être miséricordieux et généreux, le pauvre content de son sort et de son travail, puisque ni l'un ni l'autre n'est né pour ces biens périssables, et que celui-ci doit aller au ciel par la patience, celui-là par la libéralité. Telles sont les raisons pour lesquelles nous avons, depuis longtemps, fort à



cœur que chacun, autant qu'il le pourra, se propose l'imitation de François d'Assise."

Cette imitation du Séraphique Patriarche a produit déjà des merveilles de charité et de fraternité qui ne demandent qu'à se renouveler, semblables aux fruits d'un arbre fécond qui veulent se reproduire dans leur graine. François vit encore dans ses enfants. Il les a envoyés depuis plus de six siècles aux quatre coins du monde apporter le bienfait de la fraternité chrétienne aux peuples qui habitaient les ténèbres de l'erreur. Ces intrépides Frères Mineurs ont abordé les plages les plus inhospitalières, ils les ont rougies de leur sang ; ils ont résisté à la tyrannie et à l'oppression : avec l'éloquence de leur pauvreté et de l'abnégation, ils ont plaidé auprès du riche la cause de l'ouvrier et du pauvre. Non, dirai-je, avec Frédéric Ozanam, " le peuple n'a jamais eu de plus grands serviteurs que les hommes qui lui apprirent à bénir leur destinée, qui rendirent la bêche légère sur l'épaule du laboureur et firent rayonner l'espérance dans la cabane du tisserand."

Aux yeux du Séraphique Patriarche, *le pauvre étant le miroir très fidèle de Jésus et de sa Mère*, cette impression, cette vue de foi sont passées à tous les héritiers de son esprit. Luchesio, son fils aîné dans le Tiers-Ordre, donne tout ce qu'il gagne aux pauvres, et après avoir tout donné, il se fait mendiant pour eux. A défaut de pain et de vêtements, saint Pascal Baylon va cueillir des fleurs, ne voulant pas que son ami le pauvre s'en retourne les mains vides. Saint Didace pleure parce qu'il ne peut les soulager. Sainte Marie-Françoise des Cinq Plaies, à bout de ressources, ne trouve rien de mieux que d'offrir pour eux à Dieu une sanglante discipline. Sainte Elisabeth de Hongrie fait passer au soulagement des pauvres les revenus de tout un royaume ; elle se fait leur mère, panse leurs plaies les plus dégoûtantes avec une incroyable tendresse ; elle devient pour les siècles à venir le type de la charité. Saint Louis, roi de France, qui porta la bure franciscaine sous la pourpre royale, sert les pauvres à sa propre table et leur baise les pieds à deux genoux.

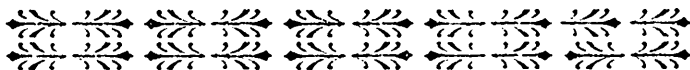
Il faudrait citer l'histoire entière de l'Ordre pour dire ce qu'a fait l'imitation du séraphique François, l'amant le plus désespéré de la pauvreté et le serviteur du pauvre par excellence. Ah ! il a vraiment bien mérité, suivant la parole du Pape, de cette fraternité que Jésus-Christ, la Charité incarnée, est venu fonder

sur la terre et cimenter de son sang. En épousant la pauvreté, il dit au dénué de toutes choses, qu'elle n'est pas un si grand mal, que la Providence veille sur lui, et qu'il peut faire de sa misère la richesse de ses mérites. Il enseigne à l'artisan à être content de son sort, à préserver sa vertu et celle de ses enfants avec son travail et l'humilité de sa condition, pareille aux énergies secrètes de ce fuvier qu'on ne veut pas même fouler aux pieds et qui fait germer les fleurs et les fruits. François d'Assise fait surtout la leçon au riche. Il lui dit que si, à son exemple, il ne peut se dépouiller de tout pour tout donner au pauvre et avoir un trésor dans le ciel, il doit donner au pauvre de bon cœur et reconnaître, à travers les haillons qui le couvrent, un héritier du même ciel, un frère en Jésus-Christ, Jésus-Christ lui-même qui se cache derrière le pauvre, comme derrière les treillis du Livre des *Cantiques*, pour solliciter sa charité effective.

Tels sont les sentiments que suscitent tous les jours dans une multitude de cœurs l'amour et l'imitation de l'un des plus grands imitateurs de la charité de l'Homme Dieu, François d'Assise, notre Père. Que les nombreux Tertiaires, qui militent sous son drapeau, ne se départent jamais de ces traditions de famille qui feront leur mérite devant Dieu, bien plus encore que leur gloire devant les hommes. Ils doivent se rappeler tous les jours qu'ils appartiennent à l'Ordre Séraphique, et que cet Ordre Séraphique doit être l'Ordre de l'amour par excellence. Ils doivent se souvenir qu'ils sont appelés à créer et à développer dans le monde de nombreuses et vastes Fraternités. Que leur petit nombre, dans certains milieux, ne les décourage pas; que l'humilité de leur condition ne leur enlève pas l'ambition de rêver et de tenter de grandes choses pour l'amour de Jésus-Christ, dans l'obéissance et la déférence aux pasteurs légitimes. Les *mo.s.*, *liberté*, *égalité*, *fraternité* se trouvent aujourd'hui écrits sur tous les murs et ne signifient en définitive qu'asservissement, destruction et haine. Pour nous, inscrivons, ou plutôt mettons ces trois grandes choses dans nos cœurs. Soyons libres de tout péché, de tout remords, de toute anxiété que produit l'amour-propre. Cherchons dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui nous met chacun à sa place, cette égalité chrétienne qui, en nous conformant au bon plaisir divin, nous égale les uns aux autres. Surtout pratiquons par nos actes, plus encore que par nos paroles, cette fraternité chrétienne fondée sur la sou-

mission du pauvre et la charité du riche, sur le rendez-vous du pauvre et du riche au pied de la croix de Jésus-Christ.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*



## SAINT JEAN DE CAPISTRAN

SON SIECLE ET SON INFLUENCE

---

### LE RÉFORMATEUR FRANCISCAIN

**L**E rôle providentiel de saint François avait été de ramener dans l'Église le règne de la pauvreté évangélique, avec toutes ses divines abjections et ses saintes ignominies. “ Que les Frères, dit-il dans sa Règle, n'aient rien en propre, ne possèdent rien en commun, ni maison, ni terrain ni quoi que ce soit ; mais que, se considérant comme des voyageurs et des étrangers ici bas, ils aillent avec confiance demander l'aumône.” Il fonda, de la sorte, ce que jamais le monde n'avait encore contemplé : une famille innombrable de moines et d'apôtres n'ayant d'autre appui que la Providence, d'autres revenus que le pain de la pitié publique, d'autres richesses que le dénuement absolu. Nul Ordre, jusque-là, n'avait embrassé ce renoncement sans limite, nul autre que celui des Frères-Mineurs n'y est demeuré fidèle.

Mais si des milliers de disciples se rangèrent aussitôt sous l'étendard du Patriarche d'Assise et restèrent toujours inviolablement attachés à ses lois, tous les cœurs ne furent pas assez magnanimes pour se maintenir constamment dans ces hautes régions du sacrifice. Du vivant même de saint François, on vit se manifester, chez quelques-uns de ses enfants, des tendances contraires à ce “ radicalisme de la pauvreté.” Elle surtout, dans son orgueilleuse prudence, s'efforça d'en tempérer les rigueurs ; il laissa après lui des partisans et des imitateurs qui ne craignirent pas de déclarer inaccessibles aux forces humaines les préceptes qu'ils avaient fait vœu d'accomplir. En vain saint Antoine de Padoue, Adam de Marisco, Césaire de Spire, Jean de Parme et saint Bonaventure s'opposèrent-ils énergiquement

à ces entreprises coupables et travaillèrent-ils à conserver intact l'héritage de leur Fondateur : au XIV<sup>me</sup> siècle, durant les guerres qui ensanglantèrent l'Europe, et à la faveur du grand schisme d'Occident, des abus contre la pauvreté en commun s'introduisirent dans plusieurs provinces. Jamais Dieu ne permit néanmoins que le relâchement envahît l'Ordre entier (1). L'histoire atteste que jamais les Chapitres généraux n'acceptèrent de mitigations ni de dispenses, et que, dès que, sur un point dans une contrée, la pratique littérale de la Règle s'affaiblissait, les religieux fidèles réclamaient et se groupaient ; des réformes avaient lieu. Celle de l'Observance, entre toutes, apparut, on le sait, comme une régénération merveilleuse de la famille Franciscaine. Elle commença à s'opérer en Italie dès 1334, en France en 1388, en Espagne vers 1397. Elle ne fut point, à proprement parler, une branche formée dans l'Ordre, un rejeton sorti de la tige de l'arbre séraphique ; elle fut l'ancienne tige elle-même, puisant dans une sève nouvelle un épanouissement imprévu et une impérissable jeunesse.

Or — et c'est sur ce point qu'il nous faut particulièrement insister — saint Jean de Capistran eut, dans cette œuvre immense, un rôle prépondérant. S'il n'en fut pas le promoteur immédiat, il en fut cependant, avec saint Bernardin de Sienne, le principal soutien, le propagateur infatigable, la lumière et le guide. L'Observance lui fut redevable de cet accroissement inouï et soudain qui l'étendit bientôt jusqu'aux extrémités de la terre et lui fit enfanter plus de peuples à la foi catholique que Luther ne devait en séduire.

Au moment où Jean de Capistran entrait dans l'Ordre Séraphique, les zélateurs de la Règle avaient vu le Concile de Constance approuver et sanctionner leurs efforts. Un décret, confirmé plus tard par Martin V, leur accordait des supérieurs pris dans leur sein et un gouvernement distinct, sous la dépendance du

---

(1) Ce mot de *relâchement* ne saurait s'entendre ici de l'oubli des devoirs essentiels de la vie religieuse ni de l'introduction des vices du siècle dans les cloîtres Franciscains, mais seulement de l'affaiblissement de la pauvreté en commun. De l'aveu d'Alvare Pelage, qui s'élève avec acharnement contre les abus de ses frères, l'Ordre de saint François, malgré ses relâchements partiels, pratiquait encore plus que tout autre la pauvreté et la pureté de la vie évangélique.

Général. Ces dispositions maintenaient efficacement la ferveur parmi eux, sans rompre l'unité substantielle de l'Ordre (1)

Toutefois, comme tous ceux qui portent ici-bas l'empreinte de l'Évangile et de la Croix, ils ne pouvaient échapper à la double épreuve de la persécution et de la calomnie. En 1429, en Italie, ils étaient accusés d'hérésie auprès du Pape, et bon nombre d'entre eux étaient emprisonnés. Saint Jean de Capistran, que ses vertus et sa science rendaient déjà l'un des oracles de l'Observance, prit en main la défense de ses Frères opprimés. Son plaidoyer fut si éloquent et si persuasif que les Cardinaux, chargés de juger l'affaire, reconnurent bientôt et proclamèrent l'innocence des accusés.

Mais cela ne suffisait pas au zèle de notre Saint; il avait conçu le dessein de ramener, à l'austérité primitive de la Règle, tous ceux qui, sous un prétexte quelconque, s'en étaient écartés et que l'on distinguait sous le nom de *Conventuels*. Pour supprimer les mitigations acceptées par ces derniers et opérer entre eux et le reste de l'Ordre une fusion complète, il persuada à Martin V de réunir un Chapitre général auquel Conventuels et Observants

---

(1) Certains auteurs n'ont vu, dans ces luttes incessantes entre les fidèles observateurs de la Règle et les partisans du relâchement, qu'un effet "*des fétiles passions humaines*..." S'ils eussent envisagé la mission de saint François ici-bas, s'ils eussent pris la peine d'étudier la constitution de son Ordre, ils se fussent convaincus bien vite que ce qui était alors en jeu, c'était le fondement et le but même de l'œuvre du séraphique Patriarche. — La Règle Franciscaine consiste à observer les conseils et le donnement évangéliques dans toute leur étendue (ch. I, ch. VI); tel est son caractère distinctif et essentiel. Pour les Frères-Mineurs, manquer à la pauvreté absolue, c'était dès lors, violer les vœux de leur profession solennelle et fouler aux pieds les préceptes formels de leur Fondateur. D'un côté se trouvaient ceux qui, sous de futiles prétextes, cherchaient à faire dévier l'Ordre de sa voie providentielle; de l'autre, ceux qui aimaient mieux tout souffrir que d'être infidèles à leur vocation. Ces luttes de l'Ordre séraphique contre le relâchement intérieur, ces triomphes successifs de l'Observance sont peut-être ce qu'il y a de plus beau dans l'histoire des Frères-Mineurs. Là surtout apparaît la vitalité de l'œuvre de saint François d'Assise: là, surtout, se vérifient les promesses de Dieu à son égard. *Faute de l'avoir compris, ces écrivains, d'ailleurs recommandables, ont traité avec la même pitié dédaigneuse les défenseurs et les adversaires de la sainte pauvreté.* Pour juger de pareilles questions, l'imagination ne suffit pas, il faut savoir s'inspirer de l'esprit Franciscain, c'est-à-dire de l'esprit évangélique.

seraient convoqués et où l'on traiterait les deux questions de l'union et de la réforme.

Ce Chapitre se tint à Assise, en 1430. Jean de Capistran fut l'âme de l'assemblée. Sur ses instances, le général Antoine de Massa, qui s'était montré trop faible dans la répression des abus, fut déposé et remplacé par Guillaume de Casal. Le Pape chargea le Saint de rédiger des statuts qui prescrivaient à tous l'exacte pratique de la Règle et qui portent, dans l'histoire, le nom de "Statuts Martinien." Tous les membres du Chapitre les approuvèrent, et les Conventuels eux-mêmes s'engagèrent par serment à s'y soumettre. Ce jour fut vraiment un jour de triomphe pour Capistran et pour toute la famille Franciscaine.

Mais cette union ne devait pas être de longue durée. Bientôt les Conventuels trouvèrent écrasant le joug qu'ils s'étaient imposé ; ils sollicitèrent des dispenses. Les Observants, d'autre part, qui avaient, plus que jamais, à cœur d'observer leur Règle à la lettre, sentirent de nouveau le besoin de se grouper sous la direction de leurs vicaires généraux. Ce ne fut pas sans une douleur profonde que Jean de Capistran vit s'évanouir ainsi le résultat de ses efforts ; mais il comprit que la fusion des Conventuels avec les Observants n'amènerait pas la réforme des premiers et n'aurait d'autre effet que d'entraver chez les seconds la rigueur des observances. Il jugea que le meilleur moyen de régénérer l'Ordre entier, c'était, en les séparant des Conventuels, de favoriser la diffusion des vrais observateurs de la Règle. Eugène IV se rendit à cet avis et rétablit les choses dans l'état où elles se trouvaient avant le Chapitre d'Assise. L'Observance alla dès lors grandissant, tandis que la fraction de ceux qui usaient de dispenses diminuait de jour en jour.

En 1443, alors que saint Jean de Capistran était vicaire général, le Pape Eugène IV fit sortir les Conventuels du couvent de l'Ara-Cœli, à Rome, pour y établir, à leur place, les Frères-Mineurs de l'Observance. Ce fut là une éclatante et légitime glorification des zelateurs de la pauvreté absolue. Depuis saint Bonaventure, le successeur de saint François résidait à l'Ara-Cœli (1), remplaçant ainsi sur le Capitole les triomphateurs de

---

(1) Ce couvent, qui appartenait autrefois aux Bénédictins, fut donné à l'Ordre de saint François par le pape Innocent IV, le même jour des Kalendes de juillet 1250.

Rome païenne : il convenait que ce lieu, si plein de souvenirs, fut le patrimoine exclusif des parfaits disciples du mendiant d'Assise. Ce fut, en même temps, comme le prélude de l'acte à jamais mémorable par lequel Léon X, en retranchant plus tard de l'Ordre ceux qui usaient de dispenses et en formant une congrégation à part, conféra au général des Observants *seul* le titre de *Ministre Général de tout l'Ordre des Frères-Mineurs, Successeur de saint François*, et l'usage du sceau traditionnel de la famille séraphique.

(*A suivre.*)

L. DE KERAVAL,  
*Du 3ème Ordre de S. François.*



## Les douze étoiles

C'ÉTAIT à Aquila. La foule était immense et ne pouvait contenir dans l'église. Saint Bernardin prêchait sur la place et avait pris pour texte de son sermon ces paroles de l'Apocalypse : *Signum magnum apparuit in celo, Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim. Un grand signe est apparu dans le ciel, une femme ayant le soleil pour manteau, la lune pour piédestal et douze étoiles pour couronne.* Il expliquait comment les douze étoiles désignaient les prérogatives, les grâces et les mérites de la bienheureuse Vierge. C'était entre la troisième et la sixième heure du jour. Le soleil dardait ses rayons sur l'immense foule suspendue aux lèvres du prédicateur. Tout à coup, au-dessus de sa tête, apparut une étoile resplendissante dont les rayons éblouissants semblaient surpasser ceux du soleil. Le visage du Saint avait aussi quelque chose d'éclatant et ses vêtements illuminés lançaient des éclairs sur le peuple attentif et stupéfait. L'étoile miraculeuse vint se placer en face du glorieux amant de Marie, au moment même où sa voix vibrante et émue proclamait au monde la grandeur et la noblesse de sa Dame, comme pour attester la vérité de ses

paroles et la gloire de la Vierge Immaculée puis elle disparut, laissant à la foule une haute idée de la vertu et de la sainteté de celui qui venait de se faire entendre. Un grand signe s'était de nouveau montré dans les cieux, Marie avait daigné envoyer à son serviteur une des étoiles de sa couronne, comme gage de son amour et de sa spéciale protection.



Il serait trop long de citer en entier cet admirable chef-d'œuvre, nous nous contenterons donc d'emprunter à M. Berthaut le résumé qu'il en a fait. Il est suffisant pour donner au lecteur une idée approximative des qualités de ce discours.

“ Ces douze étoiles, dont le front auguste de Marie est couronné, sont les douze rayons de sa gloire. — Le premier repré-



sente sa noblesse terrestre, noblesse incomparable. Saint Mathieu lui donne pour ancêtres une longue suite de patriarches, de rois, de chefs du peuple de Dieu. Saint Luc nous montre ses aïeux depuis Adam, depuis Dieu lui-même ; toute la noblesse de la loi et de la nation juive avait sa raison d'être en Marie et dans son Fils. Aussi, depuis, ce peuple a-t-il perdu ses patriarches, ses rois, ses chefs, son rang parmi les peuples, lui qui, avant Jésus-Christ, tenait la première place parmi les nations.

“ Le second rayon de Marie la montre comme la conservatrice du genre humain. A cause d'elle, Adam après sa faute fut préservé de la mort éternelle, Noé du déluge, Abraham des rois vainqueurs de Sodome, Isaac des embûches d'Ismaël, Jacob de la fureur d'Esau, le peuple hébreu fut sauvé de l'Égypte, de la servitude de Pharaon, des flots de la mer Rouge, de l'idolâtrie du veau d'or, des violences des rois et des tyrans, de la captivité de Babylone ; David fut protégé contre les lions et les ours, contre la force de Goliath, contre les tentatives de Saül ; par elle s'accomplit toute délivrance en Israël.

“ Le troisième rayon est le mérite de Marie ; par son seul consentement à la conception du Fils de Dieu, elle a surpassé en mérite toute créature, soit humaine, soit angélique. Elle a mérité l'extinction en elle de la concupiscence, le premier rang dans l'univers, la domination sur le monde entier, le sceptre du royaume, la plénitude de toutes les grâces, de toutes les vertus, de tous les dons, de toutes les béatitudes, de tous les fruits de l'Esprit, de toutes les sciences et surtout de la sublime théologie, de l'interprétation des discours, de l'esprit prophétique. Elle a mérité d'être féconde en demeurant Vierge, d'être Mère de Dieu, l'étoile de la mer, la porte du ciel, la Reine de la miséricorde.

“ Le quatrième rayon de Marie est sa puissance. . . . La Vierge a rendu Dieu fini, mortel, faible, temporel, sensible, visible sous la forme d'un esclave. . . . O ineffable humilité du Créateur ! ô puissance insondable de la Vierge devenue mère ! ô incompréhensible hauteur du mystère de Dieu ! une femme du peuple hébreu a fait invasion dans la maison du Roi éternel, une jeune enfant a séduit, a blessé, a ravi le cœur de Dieu, elle a circonvenu la sagesse divine. Ce Dieu, je ne saurais le dire sans verser des larmes, en empruntant la chair de cette Vierge, a revêtu la suprême hauteur de l'humilité, il a revêtu d'afflictions

la joie sans limite, de pauvreté la souveraine opulence, de ténèbres la lumière infinie.

“ Le cinquième rayon est la surexcellence de la Vierge. Sa dignité est telle, en effet, qu'on ne saurait en imaginer une semblable. Le Père céleste seul a un Dieu pour Fils ; Marie seule est la Mère d'un Dieu . . .

“ La sixième étoile est la domination de Marie. Autant de créatures servent la Trinité, autant servent Marie. Oui, toutes les créatures, soit spirituelles comme les anges, soit douées de raison comme l'homme, soit corporelles comme les éléments, tant sur la terre, au ciel et dans les enfers, sont soumises à la Vierge glorieuse, tout est soumis à son empire, Dieu même le reconnaît.

“ La septième étoile est la royauté de Marie. Elle est Reine par sa perfection, elle l'est par droit héréditaire sur le monde entier, droit dont elle est entrée en possession en devenant Mère de Dieu, droit confirmé et acquis de nouveau à la mort de son Fils, droit reconnu par les nations qui la proclament leur Reine.

“ La huitième étoile est l'autorité sur tous les biens de l'esprit. Nulle créature n'a jamais obtenu ni grâce, ni vertu de Dieu, si ce n'est par l'entremise de sa pieuse Mère. Tel est l'ordre des grâces divines de Dieu, elles descendent dans l'âme bénie de Jésus-Christ ; de là, dans l'âme de la Vierge, sa mère, dans les séraphins et successivement dans les ordres des anges et dans l'Eglise militante. Mais comme Marie, renfermant en son sein la Divinité, a renfermé l'être, la puissance, la science, la volonté de Dieu, je ne crains pas d'avancer qu'elle a eu sous sa juridiction le fleuve même de toutes les grâces . . . et qu'ainsi tous les dons, les vertus, les faveurs de l'Esprit sont distribués par ses mains à qui elle veut, quand elle le veut, en la manière qu'elle le veut et dans la mesure qu'elle le veut.

“ La neuvième étoile est la consommation de la perfection. Toutes les créatures sont sorties parfaites de la main de Dieu, mais leur perfection n'a été consommée qu'à l'enfantement de la Vierge et réservée à elle seule. La créature, à l'état simple de l'être, soupirait après l'être d'un degré plus élevé, la créature vivante après la créature douée de la vie à un degré plus parfait, la créature sensitive après la créature raisonnable, les créatures

spirituelles demandaient la même chose chacune dans son espèce, mais sans étendre leur désir au-delà de la perfection de la simple créature. Or, cette perfection fut donnée à la création par Marie ; elle a donné à l'univers cette perfection à un tel degré qu'il n'est pas susceptible d'une plus grande. Quand le Père, quand le Saint-Esprit prendraient naissance d'une femme, il n'en reviendrait rien de plus au monde, parce que tout ce qu'il y a de noble, de divin, d'éternel a été accordé à la terre dans l'enfantement de Marie.

“ La dixième étoile est la beauté et la valeur des sacrements de l'Eglise. Tous se rapportent dans leur institution et leur fin à l'Eucharistie comme au plus excellent d'entre eux. Or, l'Eucharistie est formée du corps de Jésus-Christ. Dans la consécration, la substance du pain est changée en la seule substance de la chair ; la divinité et l'âme y sont par concomitance. Mais cette chair *digne et bienheureuse* a été empruntée à la Vierge Marie, et elle a été tellement ennoblie qu'alors qu'elle pouvait perdre la forme de l'homme, elle ne put perdre la forme de celle de Dieu, puisque la divinité n'en fut jamais séparée.

“ La onzième étoile est l'effusion des bienfaits. Seule, la Vierge bénie a plus fait pour Dieu ou du moins fait autant, s'il m'est permis de parler ainsi, que Dieu pour tout le genre humain. Le Seigneur me pardonnera, je le crois assurément, si je tiens un tel langage en l'honneur de Marie. Dieu a formé l'homme du limon de la terre, et Marie le corps de Jésus de son sang le plus pur, de sa chair innocente ; Dieu a imprimé son image en l'homme, et Marie la sienne en Jésus ; Dieu a créé l'homme à l'abri des souffrances de la faim, de la soif, du froid, etc. La mère si pieuse de Jésus a été au-devant de toutes ces souffrances ; elle l'a protégé contre la faim, la soif, la nudité, le froid, le chaud, et cela sans jamais se rebuter. Dieu a donné pour vêtement à l'homme une peau d'animal, et Marie a vêtu Jésus dans la crèche de pauvres langes, elle lui a fait dans la suite une robe sans couture, plus estimable que tous les vêtements du monde. Dieu a nourri l'homme des fruits du paradis, Marie a nourri Jésus de son lait sacré, de ce lait divinement donné par le ciel.

“ La douzième étoile est l'incompréhensibilité des perfections de Marie. De même que les perfections divines sont au-dessus de l'intelligence humaine, de même la perfection des grâces en

la Vierge, lors de la conception de son Fils, peut être compris de Dieu seul. Concevoir un Dieu était pour Marie le miracle des miracles, il a fallu pour cela qu'elle fût élevée à une sorte d'égalité avec Dieu par une presque infinité de perfections et de grâces ; et l'abîme des dons du Saint-Esprit en elle à ce moment fut tel que ni l'intelligence de l'homme, ni celle de l'ange ne sauraient le sonder. Marie s'écrie : *Comment cela se fera-t-il ?* Et Gabriel répond : *L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous ombragera.* Ce que vous demandez, je l'ignore ; le Docteur de la sagesse éternelle s'est réservé à lui seul la connaissance d'un mystère si profond, il vous en instruira par une expérience surabondante de lumières. . . .”

Telle est la pâle traduction et le pauvre résumé de ce magnifique discours où la richesse, l'harmonie et la grandeur du style le disputent à la science et à la profondeur des pensées. Que nos lecteurs prennent les œuvres de saint Bernardin, qu'ils lisent attentivement ces quelques pages où l'enthousiasme de l'enfant n'exclut point la réserve du savant, qu'ils se pénétrèrent bien de cette théologie, qu'ils écoutent cette longue prière, qu'ils mettent leur cœur à l'unisson de ce cœur, et nous sommes certains qu'ils comprendront l'effet que de telles paroles dites par un tel homme produisirent sur les auditeurs. Nous osons même aller plus loin et dire qu'ils comprendront la signification de l'étoile miraculeuse qui vint attester aux yeux de tous la satisfaction de la Vierge Immaculée.



## L'Avocat des pauvres

Au XIII<sup>me</sup> siècle presque tous les avocats étaient gens d'église et la plupart titulaires dans les églises ; car alors les mœurs étaient simples et religieuses, et cette profession n'exposait pas comme de nos jours, au bruit et au fracas du monde. Saint Yves, juge par fonction, devint avocat par charité ; il s'offrait même spontanément à être le défenseur des pauvres, des veuves, des orphelins et des autres malheureux ; il prenait en main leurs causes et les soutenait gratuitement.

Né au manoir de Kermartin, sous le règne de saint Louis et de Jean I, Duc de Bretagne, le 17 octobre 1253, Yves fut élevé dans la crainte du Seigneur. Sa mère lui disait souvent : " Mon fils conduisez-vous de telle sorte que vous deveniez un saint ! — C'est bien à quoi je tends, répondait l'enfant, et je n'ai pas d'autre dessein." Ainsi s'éleva et grandit Yvonic devant Dieu et devant les hommes, comme florette odoriférante, dit la légende merveilleuse. Après les études préliminaires qu'il fit au manoir paternel, à quatorze ans il alla parachever ses études à l'Université de Paris, puis à celle d'Orléans alors sans rivale pour l'enseignement du droit civil. Il avait tous les titres pour devenir juge, ou exercer l'office d'avocat et aussi pour embrasser l'état ecclésiastique où il entra en effet, et fut nommé Official de Rennes puis de Tréguier. C'est en cette qualité que se trouvant à Tours pour soutenir une sentence par lui rendue, il logea chez une pieuse veuve qu'il connaissait déjà. Dès qu'elle le vit elle commença à pleurer amèrement et à lui dire : Ha ! monsieur, mon cher hôte, je suis ruinée sans remède par un méchant garnement qui a plaidé contre moi, et serai condamnée demain à lui payer douze cents écus d'or, à tort et sans cause." Le bon Official la consola de son mieux et la pria de lui conter le détail de son affaire. " Monsieur, dit-elle, il y a environ deux mois que deux hommes, accoutrés en marchands, vinrent céans, et me donnèrent à garder une grande bougette (sac de cuir), fermée à clef, fort pesante, et me dirent que je ne la baillasse à l'un d'eux que l'autre ne fût présent ; ce que je leur promis de faire. A cinq ou six jours de là, comme j'étais sur le seuil de la porte, ils passèrent par la rue avec trois ou quatre marchands et me dirent : Mon hôtesse accommodez-nous bien à souper ; et puis ils descendirent la rue. Peu après, l'un d'eux s'en retourna à mon logis et me dit : Mon hôtesse, baillez-moi un peu la bougette, car nous allons faire un paiement avec ces marchands que vous avez vus. Moi je ne pensais qu'à la bonne foi de ceux-ci, lui baillai la bougette, laquelle il emporta, et jamais depuis ne le vis. L'autre marchand revint céans le soir, et me demanda si j'avais vu son compagnon. " Non, lui dis-je, je ne l'ai point vu depuis que je lui ai baillé la bougette. — Comment, dit-il, la bougette ! . . . la lui avez-vous baillée ? ah ! me voilà ruiné et pauvre pour jamais. Ce n'est pas ce que vous nous aviez promis lors que nous vous l'avions baillée." Et de fait, monsieur, il m'a

fait ajourner devant le lieutenant de Touraine, et par serment, il a affirmé qu'en sa bougette il y avait douze cents pièces d'or et quelques lettres et cédules de conséquence. Pour comble de malheur, le procès est tellement avancé que demain aura lieu la sentence." Saint Yves ne se laissa pas effrayer par ces fâcheux préliminaires et il obtint de l'avocat de l'hôtesse la permission de plaider en sa place. Le lendemain, quand il se présenta devant le tribunal, il s'exprima en ces termes : " Monsieur le juge nous avons à vous soumettre un nouveau fait qui est péremptoire pour la décision du procès. C'est que la défenderesse a fait telle diligence et si bonnes poursuites depuis le dernier appointment, qu'elle peut offrir de représenter la bougette quand par justice il sera ordonné. — Eh bien ! répliqua l'avocat du demandeur, exhibez donc la bougette et tout de suite. — Tout beau, reprit saint Yves, le fait positif du demandeur est que lui et son compagnon, en baillant la bougette à la défenderesse, la chargèrent de ne la remettre à l'un d'eux que l'autre ne fût présent. Nous demandons en conséquence que le demandeur fasse venir son compagnon. Dans ce cas, la défenderesse exhibera bien volontiers la bougette, mais pas avant." Le juge rendit une sentence conforme à ce désir, mais le marchand ne s'attendait pas à un tel dénouement de l'affaire. On le vit pâlir et trembler comme un voleur. Ce que voyant le juge eut des soupçons, il le fait saisir et serrer en prison et fut si bien poursuivi contre lui qu'on trouva que c'était un pipeur, qui, pour tromper cette pauvre veuve, lui avait baillé une bougette pleine de vieux clous et de ferrailles. Trois jours après sa condamnation il fut pendu au gibet de Tours. C'est par des traits semblables que saint Yves excita l'admiration de ses concitoyens, c'est aussi à cause de ses œuvres de miséricorde et de charité envers les malheureux qu'il a mérité d'avoir le titre si glorieux d'AVOCAT DES PAUVRES.

Le saint Tertiaire de saint François, après s'être démis de ses charges de juge, mourut Recteur de Louanec, le dimanche 19 mai 1303. Saint Yves avait opéré de nombreux prodiges pendant sa vie ; mais c'est surtout après sa mort qu'il multiplia ses miracles et fit rayonner au loin son titre de Thaumaturge.

FR. ANGE-MARIE, *M. Obs.*





## STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

### Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

#### HUITIÈME STATION

#### JÉSUS REPREND LES FEMMES DE JÉRUSALEM

#### I

**O**R il était suivi d'une grande multitude de peuple et de femmes qui se frappaient la poitrine et qui pleuraient.

“ Mais Jésus, se retournant vers elles, leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants ;

“ Car un temps viendra où l'on dira : Heureuses les femmes stériles, et les seins qui n'ont point porté d'enfants, et les mamelles qui n'ont point allaité !

“ Car s'ils traitent ainsi le bois vert, comment le bois sec sera-t-il traité ? ” (L. XXIII, 27, seq.)

Au risque d'avoir l'air de condamner tant de personnes qui dans les livres et sur les tableaux annoncent cette huitième station sous le titre de “ *Jésus consolant les femmes de Jérusalem.* ” nous nous permettrons de faire remarquer que les paroles de Jésus, telles que relatées dans l'Évangile, n'ont rien de commun avec la consolation. Le Sauveur invite ces pieuses femmes à réfléchir aux terribles conséquences de sa mort pour leur nation. Il leur donne l'avertissement charitable de se soustraire par la pénitence aux calamités qui allaient fondre sur leur peuple.

Un fait digne de remarque, c'est que Jésus se soit adressé aux seules femmes qui le suivaient, bien qu'il soit permis de croire qu'il se trouvait avec elles des hommes qui partageaient leur peine. Le motif de cette préférence se trouve sans doute dans cet autre fait plus remarquable encore que pas une femme n'est signalée dans l'Évangile comme ayant participé à la condamnation ou aux mauvais traitements infligés au Sauveur. Tout au contraire,

nous voyons que toutes les tentatives faites pour délivrer Jésus ou le soulager sont venues de quelques femmes.

II

Continuant la rue, nous rencontrons une bifurcation à la distance de 120 pieds. A quelques pas de cette rue qui va vers l'ouest, nous trouvons l'emplacement où se fit cette rencontre. La montée est beaucoup plus rapide. Au temps de Notre-Seigneur, ce lieu était dans la campagne.

III

Les paroles du Christ ne sont qu'une sorte de redite de la prophétie de Daniel dont il annonce la réalisation immédiate.

“ Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort ; et il ne sera plus son peuple, le peuple qui doit le renier. Et un peuple avec un chef qui doit venir, détruira la cité et le sanctuaire ; et sa fin sera la dévastation, et après la fin de la guerre, la désolation décrétée.

“ Mais il confirmera son alliance avec un grand nombre dans une semaine ; et au milieu de la semaine cesseront l'oblation et le sacrifice ; et l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation continuera jusqu'à la consommation et à la fin.” (Dan., IX, 26, 27.)

“ Ces femmes compatissantes auxquelles Jésus s'adresse avaient été préfigurées par la veuve de Sarepta, qui nourrit le prophète Elie et par la Sunamite qui exerçait si délicatement l'hospitalité envers le prophète Elisée. A l'une et à l'autre les deux prophètes avaient découvert l'avenir de leur nation et ils avaient ajouté des conseils charitables qui devaient les faire échapper aux malheurs qui allaient fondre autour d'elles. Une même pensée de charité et de reconnaissance anime Jésus envers ces femmes de Jérusalem ; il leur dévoile l'avenir et leur donne le moyen de se garantir contre ces amertumes.

IV

“ Nous rencontrons quatre sortes de personnes autour de Jésus. Ce sont d'abord les bourreaux qui l'entraînaient et le frappaient. Puis les Juifs qui le tournaient en dérision. Ensuite les curieux et les indifférents attirés par la nouveauté du spectacle. Enfin les amis de Jésus qui pleuraient amèrement. Si au lieu de vous attrister et de pleurer sur la mort du Christ, vous passez votre vie dans la joie et les délices, c'est un signe évident que vous n'êtes pas du nombre de ses amis qui se frappaient la



poitrine et se désolaient avec les saintes femmes et qui le suivaient en pleurant.

“ Mais comme le Seigneur connaît ses fidèles, sans s'arrêter à la foule de furieux qui l'accompagnaient, il se tourna vers ces femmes compatissantes et leur dit : “ Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi.” Vous vous lamentez sur ma mort prochaine, vous pleurez sur celui dont la résurrection peut vaincre bientôt la mort et dont la mort détruira l'auteur de la mort. Il ne faut pas pleurer sur celui qui souffre de son plein gré, mais le féliciter, car ma mort est la vie. Il ne faut pas pleurer la mort des justes, *parce que leur partage est plus heureux et que leur mort leur fait échanger cet exil de la terre pour les joies de la patrie céleste.*

“ Ces saintes femmes représentaient encore ceux qui ont volontiers compassion des autres et jamais d'eux-mêmes, et qui déplorent et accusent les péchés d'autrui, sans s'occuper de leur propre vie, contrairement à ce que dit l'Écclésiastique : “ Aie pitié de ton âme, si tu veux plaire à Dieu.” Le Seigneur ne défend pas la compassion, mais il indique une autre cause de chagrin : “ Pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.” Ici le Sauveur annonce les malheurs qui fondront sur Jérusalem et sur la Judée quarante ans après sa mort. Puis revenant sur le sujet de ses souffrances, il leur en découvre une des principales conséquences : “ Car s'ils traitent ainsi le bois vert, comment le bois sec sera-t-il traité ? ”

“ Si de tels tourments sont infligés au Christ, auteur de toutes les vertus, qu'est-il réservé au pécheur desséché et dépourvu de la sève de la grâce ? Il sera certainement puni plus gravement. C'est comme s'il disait : si moi qui n'ai commis aucun péché et qui porte du fruit, je ne puis sortir de ce monde sans l'épreuve de cette passion, quels tourments n'attendent pas les pécheurs, les impies et tous ceux qui n'ont produit aucun fruit dans leur vie ?

“ C'est ici une comparaison familière aux Hébreux par laquelle le Christ se compare au bois vert qui porte du fruit et qui ne mérite pas d'être coupé par la mort. Le bois vert et fécond marque aussi les justes et les élus, tandis que le bois sec et infécond signifie les pécheurs et les impies. Considérez combien vous devez redouter les tourments éternels, vous qui avez commis tant de péchés contre Dieu et qui n'éprouvez maintenant aucune adversité, *ni aucune infirmité, ni aucune tribulation.*

“ Les méchants s’imaginent volontiers que les malheurs, le feu, la prison, l’exil et toutes les diverses épreuves ne sont pas pour eux, mais seulement pour les bons et pour les justes, parce qu’ils les voient fondre seulement sur ces derniers, alors qu’ils en sont exempts eux-mêmes. Mais ils se trompent grossièrement, car les châtimens viennent de la faute et sont dus aux méchants et non aux justes. Si parfois les justes souffrent et sont éprouvés dans ce monde, si nous voyons saint Etienne succombant sous une grêle de pierres, saint Laurent expirant sur un gril rougi au feu, saint Sébastien criblé de flèches et tant d’autres amis de Dieu accablés de tant de tourmens et de supplices variés, si enfin nous voyons notre Seigneur et Rédempteur suspendu au gibet de la croix, ce doit être pour les pécheurs un sujet de douleur et de crainte. Ils doivent se demander quels tourmens et quels supplices leur sont réservés à eux qui pêchent chaque jour, quand les justes et les amis de Dieu ont tant souffert.

“ Tel est le sens de cette parole du prophète Jérémie : “Voici que ceux qui n’avaient pas mérité de boire le calice, l’ont bu volontiers et vous voudriez être exempté de le boire comme si vous étiez innocent ? Vous ne serez pas traité comme tel, mais vous le boirez très certainement.” Seigneur Jésus, vous qui êtes l’arbre saint et le bois fécond en fruits de vie, si vous avez tant souffert et si vous avez été dépouillé de vos rameaux, quel sort nous est donc réservé à nous malheureux qui ne sommes qu’un bois infécond et sec, bon seulement pour le feu et les flammes de l’enfer ?

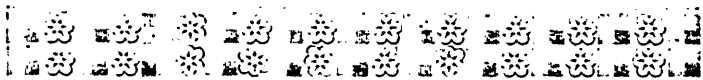
“ Si donc le jugement commence à s’exercer par ceux qui habitent la maison de Dieu et que ceux qui veulent vivre pieusement dans le Christ souffrent persécution, quelle sera la fin de ceux qui ne croient pas à l’Evangile et vivent dans l’impiété ? Ils ne peuvent espérer autre chose que les tourmens éternels dans lesquels les méchants seront plongés pour jamais. Car les tribulations de cette vie ne sont en réalité que ces délices que Dieu accorde à ses amis. Ceci doit nous inspirer une crainte salutaire, car les maux que nous souffrons ici-bas ne méritent pas ce nom, puisqu’ils sont de si peu de durée qu’ils s’évanouissent avec la brièveté de la vie. De tout cela, pour finir, nous devons retenir cette pensée : qu’auront à souffrir ceux que Dieu réprovoque, puisqu’il afflige tant ceux qu’il aime ! ” (Didac. Stella, franciscain, Enarr. in Luc, XXIII, 27, seq.)

Cette station était marquée autrefois par une église construite sur l'emplacement même de la rencontre. Ainsi l'atteste saint Bonaventure : " On voit encore en ce lieu les ruines d'une église qui y avait été construite pour conserver le souvenir de ce fait ; je tiens ceci de l'un de nos frères qui a vu les ruines." (Vita Christi, 77.)

De nos jours, cet emplacement est occupé par un couvent grec schismatique ; la station est gravée sur le mur en face : S. P. VIII, *in loco obijacenti* (en face).

Sur le couvent grec, on voit une colonne de peu d'apparence dans une porte murée.

FR. DÉSRÉ, *M. Obs.*



## CORRESPONDANCE DE ROME

### Couronnement de Santo Bambino à l'Ara-Cœli. —

Je suis heureux de pouvoir commencer cette lettre, en vous annonçant une bonne nouvelle qui réjouira toute la famille franciscaine, et en particulier ceux de ses membres qui ont eu le bonheur de vénérer l'image miraculeuse du *Santo Bambino d'Ara-Cœli*. Le Chapitre de Saint-Pierre vient de décider à l'unanimité le prochain couronnement du *Santo Bambino*, et le Saint Père a daigné approuver cette décision. Deux membres du Vénérable Chapitre de la Basilique Vaticane ont été désignés pour prendre, d'accord avec le R. P. Gardien d'Ara-Cœli, les mesures nécessaires pour la circonstance. Ce privilège, accordé à la demande du Rme Père Général, est d'autant plus insigne que le Chapitre de Saint-Pierre ne couronne ordinairement les images de l'Enfant Jésus, qu'à l'occasion du Couronnement de la Madone avec laquelle il se trouve.

\* \* \*

Congrès eucharistique. — Mgr l'Evêque d'Orvieto vient d'annoncer à ses diocésains que le Congrès eucharistique se réunira l'année prochaine dans sa ville épiscopale. Ce sera le

13me depuis quinze ans qu'a été instituée cette œuvre si féconde pour ranimer dans les âmes la foi et l'amour envers la divine Eucharistie. Le premier s'est réuni à Lille en 1881 ; les autres ont eu lieu successivement à Avignon (1882); à Liège (1883); à Fribourg (1885); à Toulouse (1886); à Paris (1889); à Anvers (1890); à Naples (1891); à Jérusalem (1893); et à Turin (1894). Le douzième se tiendra cette année à Milan dans le courant du mois de septembre, et sera suivi l'an prochain de celui d'Orvieto, non loin de Bolsena, où a eu lieu autrefois un des plus grands et des plus célèbres miracles eucharistiques.

\* \* \*

**Le Cardinal Vaughan à Rome et les progrès du catholicisme en Angleterre.** — Son Em. le Cardinal Vaughan, illustre Tertiaire franciscain, est venu à Rome pour traiter avec le Souverain Pontife d'importantes questions relatives au retour des protestants à l'unité catholique. " On se ferait illusion, disait le Cardinal, si l'on comptait pouvoir déterminer à bref délai ce mouvement collectif des protestants vers la soumission à l'Eglise romaine. Mais nous espérons voir s'augmenter les conversions individuelles, surtout parmi les ritualistes, déjà si rapprochés de nous par les pratiques du culte extérieur, et parmi les classes éclairées, que la recherche des origines du protestantisme peut ramener plus facilement sur la trace du véritable principe d'autorité dans l'Eglise."

Les anglicans commencent à s'émouvoir des projets du Saint Père. L'évêque protestant de Manchester s'est exprimé en termes des plus violents sur les revendications du Saint-Siège ; relevant contre l'Eglise catholique toutes les vieilles attaques du protestantisme. A cette nouvelle Mgr l'Evêque de Salford, qui était arrivé à Rome depuis quelques jours seulement, en est reparti presque aussitôt et est retourné en Angleterre, afin de prémunir ses ouailles et surtout les nouveaux convertis contre les attaques violentes de l'anglicanisme. Encouragé par le Souverain Pontife, le Cardinal Vaughan s'est proposé de développer pendant le carême une série de conférences qui seront une réfutation éclatante des sophismes et des erreurs de l'évêque anglican de Manchester.

En attendant, les conversions se multiplient dans l'île des Saints, surtout parmi les ministres de l'église dissidente et les personnes instruites. Un journal protestant donnait ces jours-ci

un tableau qui montre avec évidence les progrès qu'a faits le catholicisme en Angleterre, depuis soixante-cinq ans, c'est-à-dire depuis l'acte d'émancipation obtenu par O'Connell en 1829.

Il y avait à cette époque 500 prêtres en Angleterre, et les Catholiques n'avaient pas un seul représentant dans le conseil privé de la Reine, à la chambre des Lords et à celle des Communes. On compte maintenant dans ce pays plus de 3000 prêtres, avec 1763 églises et 800 couvents ou monastères. Il y a 6 catholiques dans le conseil privé de la Reine, 34 dans la chambre des Lords et 74 à la chambre des Communes. Ces chiffres sont vraiment consolants et confirment les espérances du Cardinal Vaughan.

\* \* \*

**Le Pape et les Eglises orientales.** — Le Saint Père continue avec persévérance ses tentatives pour la réunion des églises orientales. Il a préparé à ce sujet une Encyclique qu'il a publiée vers la fin du Carême et qui sera traduite officiellement dans les principales langues de l'Orient. Il a décidé aussi de fonder à Constantinople une Université ou école de hautes études pour le clergé grec-uni. En attendant, la réunion des patriarches orientaux à Rome commence déjà à porter ses fruits. Sa Béatitude Mgr Ignace Benni, Patriarche d'Antioche, vient d'adresser aux archevêques, évêques et curés de sa juridiction une lettre pastorale, datée de Beyrouth, dans laquelle il recommande l'œuvre de l'union des Eglises d'Orient, entreprise par Léon XIII, *dont il exalte le zèle ardent pour l'Orient.*

\* \* \*

**Nouvelles du Vatican.** — Léon XIII vient d'entrer dans la 86<sup>me</sup> année de son âge et la 18<sup>me</sup> de son Pontificat. En dépit des affirmations de certains journaux qui représentent le Pape comme singulièrement affaibli, Léon XIII continue à jouir d'une santé et d'une vigueur d'intelligence qui font l'admiration de tous. Les nombreux travaux que lui fait entreprendre sa sollicitude de toutes les églises, en sont une preuve évidente, d'autre part, tous ceux qui ont eu le bonheur de s'approcher de lui en ces derniers temps, sont unanimes à dire que le Souverain Pontife continue de jouir, grâce à Dieu, de la plénitude de ses forces physiques et intellectuelles. Les audiences particulières se succèdent sans relâche : cardinaux, évêques, ambassadeurs sont reçus dans ses appartements pour traiter avec lui de toutes les affaires les plus graves et les plus diverses, et Léon XIII,

malgré son âge et ses nombreuses occupations, est encore à même de suffire à tout.

Dernièrement, il recevait en audience plus de 500 pèlerins italiens qui étaient venus de la Vénétie et de l'Émilie, pour inaugurer les fêtes du centenaire de saint Philippe de Neri. Il est resté avec eux pendant près de deux heures, ne se lassant pas de leur prodiguer les témoignages de sa bienveillance et de son affection paternelle.

Le 3 mars, la cérémonie du 18<sup>me</sup> anniversaire de son couronnement a donné occasion à de nouvelles démonstrations de vénération et d'amour de la part des fidèles, qui ont pu assister en grand nombre au passage du Souverain Pontife, lorsque, porté sur la *Sedia gestatoria*, il se rendait à la chapelle Sixtine pour assister à la célébration du Saint Sacrifice.

\* \* \*

La Pieuse Union de saint Antoine. — La *Pieuse Union* en l'honneur de saint Antoine de Padoue va toujours en progressant. Les membres sont maintenant au nombre de plus de *cent mille* ; parmi lesquels une vingtaine de cardinaux et de nombreux évêques et prélats. Pour faciliter les inscriptions, le Souverain Pontife vient de permettre, dans chaque nation l'érection d'un Centre secondaire où les fidèles pourront désormais s'inscrire à la Pieuse Union. Je vous ferai connaître prochainement où seront établis ces divers Centres.

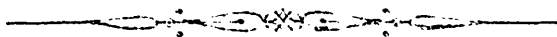
\* \* \*

La prochaine congrégation générale de l'Ordre. —

Le jour de Pâques commenceront, dans tous les couvents de l'Ordre, les prières prescrites par le Rme Père Général, pour attirer les bénédictions du Ciel sur la Congrégation Générale qui se tiendra à Assise, dans la seconde partie du mois de mai, et se terminera la veille de la Pentecôte. Nous recommandons instamment cette importante réunion aux prières de nos sœurs Clarisses et de tous les membres du Tiers-Ordre Régulier et Séculier, les invitant à y penser spécialement au Saint Sacrifice de la Messe et à faire la sainte Communion à la même intention.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX

O. F. M.





## Nouvelles du Tiers-Ordre.

**Québec.** — Nous savons gré au Tiers-Ordre de Québec des renseignements intéressants qu'il a bien voulu nous fournir. Si les autres fraternités voulaient nous honorer de communications semblables, nous en serions heureux et nous les publierions avec plaisir.

Discretoire des Frères du Tiers-Ordre de Saint-Sauveur de Québec, élus le 8 mars 1895.

	R. P. Perron, O. M. I.	Directeur
M. Laurent Laliberté		Supérieur
“ J. B. Lapointe		Ass. Supérieur
“ Siméon Gagné		Maitre des Novices
“ F. X. Pagé		Ass. Mait. des Nov.
“ J. Nop. St Pierre		Secrétaire
“ Joseph Trudelle		Trésorier
“ J. M. Tardivel		Cérémoniaire
“ Pierre Michaud		Infirmier
“ Wilbrod Blais		Assistant Infirmier
“ Frs. Auclair		Gard. du Vestiaire
“ Clovis Paré		Portier
“ Paul Blouin		

Election générale des Sœurs de la Fraternité de Saint-Sauveur de Québec, pour le cinquième triennat.

Supérieure	Mde François Kirouac, réélue
Assistante “	“ Augustin Maranda, “
Maitresse des Novices	Mlle Sophie Frenette, réélue
Assistante “ “	Mde Louis Vauvard
Secrétaire	“ Joseph Trudelle, réélue
Assistante “	Mlle Julie Anna Trudelle, “
Trésorière	Mde Jacques Morin, “
Portière	“ Arthur Parent
Cérémoniaire	“ Henri Drouin, réélue
Infirmière	“ Vve Joseph Clapin
Sacristine	“ Joseph Debonville

Zél. Principale de la Haute-Ville M <sup>lle</sup> J. O. Fontaine	
Zél. " " Faub. St-Jean " J. P. Lachance,	réelue
Zél. " " " St-Roch " Octave Migner	
Zél. " 1 <sup>er</sup> Sect. Quart. St Valier " Grandiose Vézina	
Zél. " 1 <sup>er</sup> " " St-Sauveur " Edouard Giguère	
Directrice du chœur " Joseph Trudelle	
Organiste Mlle Héloïse Trudelle	

Le R. P. Perron, Directeur, remercia les Sœurs discrètes en ces termes : " Maintenant, Mesdames, au moment de déposer les obligations de votre charge ; permettez-moi de vous exprimer les sentiments de ma profonde reconnaissance, pour les services inappréciables que vous nous avez rendus durant le terme de votre ministère. Je n'ai qu'à vous féliciter de la manière délicate et prudente avec laquelle vous vous êtes acquittées de votre mission. Le dévouement et le zèle que vous avez déployés font honneur à vos sentiments charitables et chrétiens.

Je laisse à Dieu le soin de vous récompenser pour le bien accompli par vous dans l'intérêt et la prospérité de la Fraternité.

Etat des membres actifs de la Fraternité des Sœurs du Tiers-Ordre de Saint-Sauveur de Québec, le 25 mars 1895.

Srs. Professes, 843
" Novices, 132
" Postulantes 33
Total . . . 1008 Sœurs
310 Frères

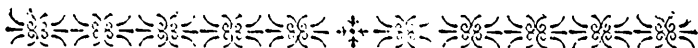
Décédés en 1894, Un ancien Directeur
" " Sœurs, 23
" " Frères, 4

**Pèlerinages.** — Les Tertiaires de Montréal et de Québec apprendront sans doute avec satisfaction que leurs pèlerinages se rencontreront cette année à Ste-Anne, le 9 juin prochain. Le Tiers-Ordre de Montréal n'aura qu'un pèlerinage cette année à Ste-Anne de Beaupré ; il a été fixé au samedi 8 juin, pour les Sœurs seulement. Il n'y en aura pas pour les Frères.

**Retraite.** — La retraite annuelle des Sœurs de la Fraternité de saint François de Montréal, sera prêchée dans la chapelle des PP. Franciscains. Elle commencera le 26 mai et sera clôturée le 2 juin.

Les Sœurs des Fraternités étrangères qui voudront en suivre les exercices devront se munir d'une autorisation spéciale du Directeur.





## FAVEURS OBTENUES

*Par l'intercession de saint Antoine de Padoue*

**Saint-Henri de Montréal.** — Depuis deux longs mois j'éprouvais de grandes difficultés à l'égard d'une importante entreprise, et, malgré beaucoup d'efforts je ne pouvais réussir. Les choses allaient de mal en pis ; or, afin d'avoir un prompt et heureux changement, je commençai une neuvaine en l'honneur de saint Antoine, promettant que, s'il m'exauçait, je ferais publier cette faveur dans la *Revue du Tiers-Ordre*.

Le dernier jour de la neuvaine, le succès a été au-delà de toute espérance. Plein de reconnaissance pour notre grand saint Antoine, je viens m'acquitter de ma promesse, et je suis heureux de redire, une fois de plus, combien est grande la puissance de saint Antoine !

UN TERTIAIRE

**Saint-Henri de Montréal,** — Je désire, par l'entremise de la *Revue du Tiers-Ordre*, remercier saint Antoine d'une faveur temporelle obtenue par son intercession.

GUSTAVE DORVAL

**Saint-Henri de Montréal.** — J'avais promis à saint Antoine de Padoue que s'il me venait en aide pour trouver les moyens de vivre je donnerais quelque chose pour les pauvres et quelque temps après on m'a payé une dette due depuis 35 ans. Hommage et reconnaissance au bon saint Antoine.

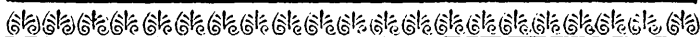
**Providence, R. I.** — Je remercie le glorieux saint Antoine de Padoue qui m'a obtenu une grande faveur aussitôt après la promesse que je la ferais publier dans la *Revue*.

UNE ABONNÉE.

**Montréal.** — Remerciements à saint Antoine et au bon Frère Didace qui m'ont obtenu deux grâces particulières à la suite de deux neuvaines.

**Cohoes, N. Y.** — Deux tertiaires d'ici remercient saint Antoine pour des grâces obtenues. Plusieurs autres tertiaires ont obtenu de l'ouvrage après avoir invoqué notre grand Saint.

C. SURPRENANT.



## FAVEURS OBTENUES

*Par l'invocation de saint François d'Assise*



**Saint-Ubalde.** — Je livre à la *Revue* selon ma promesse la mention d'une faveur que je dois au saint Patriarche.

DAME J. B., *abonnée.*

**Saint-Simon de Bagot.** — Depuis sept ou huit ans, je souffrais d'une oppression, soignée sans résultat par quatre médecins, qui l'avaient successivement déclarée incurable. Je fis plusieurs neuvaines à saint François d'Assise et j'obtins une guérison parfaite. Mais je fus infidèle à publier cette faveur comme je l'avais promis, en sorte que je retombai exactement dans le même mal. J'y vois une punition de ma négligence que je m'empresse de réparer.

DAME P. BEAUDOIN, *tertiaire.*

**Somerset.** — 14 août 1894. Il y a ici une jeune fille qui souffrait d'un asthme invétéré. Tout dernièrement elle fit la promesse de se faire tertiaire et de publier sa guérison si elle l'obtenait. Je suis heureux de vous dire qu'elle a été guérie et qu'elle bénit son Guérisseur.

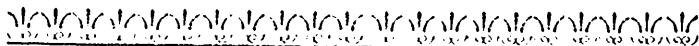
ARTHUR SIMARD, *Ptre.*

**Somerset.** — 14 novembre 1894. Après une neuvaine faite en l'honneur de saint François d'Assise, j'ai été guérie d'un mal de gorge qui me faisait souffrir et j'ai promis de faire insérer ma guérison dans la *Revue du Tiers-Ordre.*

UNE TERTIAIRE.

**Sorel.** — 6 mars 1895. Deux de mes enfants furent saisis du croup presque au même moment. Remplie d'inquiétude, je recourus à saint François de tout mon cœur. Dans ma confiance je fis baiser au plus petit mon scapulaire du Tiers-Ordre et le lui mis autour du cou. Le soulagement fut presque instantané : en deux jours le cher petit malade fut hors de danger. L'état du deuxième devenait plus grave, je fis pour lui ce que j'avais fait pour son frère et le résultat fut aussi merveilleux, quoique un peu plus long à venir. En quatre jours, l'enfant était guéri. Il a conservé depuis une grande dévotion envers saint François qu'il ne manque pas d'invoquer tous les jours dans sa prière du soir.

UNE TERTIAIRE.



## FAVEURS ACCORDÉES

*Par l'invocation du Saint Nom de Jésus*

**Montréal.** --- J'ai invoqué avec foi le Saint Nom de Jésus et j'ai obtenu l'augmentation du salaire que je désirais.

**Montréal.** — Rue Ste Marguerite. Mlle Délima Boière était affligée d'une bronchite capillaire et éprouvait de grandes douleurs par tout le corps. Abandonnée des médecins elle eut recours au Nom d'où nous viennent toutes grâces. Après une neuvaine elle se trouvait assez bien rétablie pour aller remercier Jésus dans l'église des PP. Franciscains, le 19 octobre 1894.



## REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**Déclaration.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**Avis** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance.

**Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.** Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**Ste Cunégonde.** — Mon mari qui était sans ouvrage depuis deux mois, se trouve occupé depuis une neuvaine faite au Sacré-Cœur et au Frère Didace.

Moi-même à la suite d'une maladie dangereuse, je me trouvais en convalescence, lorsqu'une sortie prématurée me causa une rechute inquiétante. Comme je m'attendais à être malade encore bien longtemps, je songeai à invoquer le bon Frère Didace après qu'une amie m'eut raconté les merveilles qu'il opérait. Le matin suivant je me sentis récompensée de ma confiance et je dis à mon mari : Le Frère Didace a intercédé pour moi : je suis guérie.

Nous avons promis de faire publier cette double faveur.

DAME C. L.

S. Chrysostome — Nous avons obtenu une faveur par l'intercession du bien-aimé Frère Didace. Delle A. L.

Montréal. — Une neuvaine en l'honneur du bon Frère nous a empêchés de conclure une très mauvaise affaire temporelle. Une autre neuvaine nous a permis d'en faire une excellente Double reconnaissance au bon Frère.

Sherbrooke. — M'étant recommandé au Frère Didace, je suis délivré depuis, de diverses douleurs rhumatismales. Aussi je proteste au bon Frère de ma reconnaissance, et je lui promets de toujours l'invoquer. M. B.

Ste Geneviève. — Depuis 2 ans je me trouvais attaqué d'une maladie de poumons que les soins du docteur, reçus pendant 18 mois, ne purent empêcher de devenir si grave qu'en mai 1893 je dus quitter l'enseignement dont j'étais chargé. Je me mis alors à invoquer avec ferveur le bon Frère Didace par des neuvaines réitérées. Il me fit attendre une année, mais ma confiance loin de baisser ne fit qu'augmenter. En juin 1894, je sentais un soulagement complet et une disparition totale des douleurs éprouvées jusque là. La guérison s'est maintenue de sorte que je me dispose à reprendre mes classes.

EMMA TRÉPANDER

---

## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

---

Mde Ouimet, de la Fraternité de Ste Rose, décédée à Montréal le dimanche des Rameaux, après 3 ans de profession.

Mde Desanges Gagnon, épouse de Ambroise Goudreau décédée à Montréal, le 10 mars, à l'âge de 71 ans, après 2 mois de noviciat.

M. Onésime Gélinas, de la Fraternité de Trois-Rivières, décédé le 24 janvier 1895, à l'âge de 52 ans.

La Fraternité de Trois-Rivières a fait une perte très sensible dans la personne de M. le professeur Onésime Gélinas. Tertiaire de saint François depuis de longues années, M. Gélinas occupait dans la Fraternité la charge de Maître des Novices. C'était un chrétien d'élite dont la piété faisait l'édification de tous ceux qui le connaissaient. Pendant sa dernière maladie surtout, il a donné l'exemple des plus héroïques vertus. Sa douceur, sa patience et sa résignation au milieu des plus grandes souffrances, ont fait l'admiration de ceux qui l'ont visité, et sa mort, entourée de toutes les consolations de l'Eglise, a été celle des vrais amis de Dieu.

Mlle Albina Roy, en religion Sr. sainte Elisabeth, décédée à Montréal, le 13 mars 1895, à l'âge de 24 ans, après 5 semaines de profession.

M. Pierre Petit, en religion Fr. Antoine de Padoue, décédé à St-Roch de Québec, le 3 mars 1895, à l'âge de 45 ans, après 9 ans de profession.

Mde Chevreuil, décédée le 14 janvier 1895, à St-Calixte de Somerset.

Mlle Julienne Longpré, en religion Sr. saint Augustin, de la Fraternité de Montréal, décédée en mars 1895, après 10 ans de profession.

Mlle Trudel, en religion Sr. Marie du Sacré-Cœur, décédée chez les Sœurs Grises de Montréal, le 5 mars 1895, après 3 ans de profession.

Mlle Albertine Latour, décédée le 18 mars, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, à l'âge de 34 ans.

Mlle Lapointe, décédée pendant son noviciat, le 28 mars.

M. Joseph Caouette, en religion Fr. Jean-Baptiste, de la Fraternité de Québec, décédé le 11 mars, à l'âge de 70 ans, après 7 ans de profession.

Mlle Flavie Lafontaine, en religion Sr. sainte Anne, de la Fraternité de Québec, décédée le 17 mars, à l'âge de 77 ans, après 11 ans de profession.

Mde Ducharme, en religion Sr. Marie-Anne, de la Fraternité de St-Marc, décédée le 2 avril, à l'âge de 63 ans, après deux mois de profession.

M. Charles Généreux, en religion Fr. François d'Assise, décédé à Sherbrooke, le 5 avril, à l'âge de 74 ans, après 6 ans de profession.